



Réunion de rentrée
Lundi 14 septembre 2020

Ordre du jour

**Le contexte à ce jour,
Point sur les protocoles,
Des modifications chez les jeunes,
Quelques points réglementaires,
Diverses informations,
Les engagements,
Vos questions**

Quelques dates à retenir.

Attention toutes ces manifestations peuvent être modifiées, voire annulées en fonction de la situation sanitaire à venir.

Toutes les manifestations du district de la Manche qui devaient avoir lieu en 2020 dans un club, qui n'ont pu avoir lieu, sont attribuées à ce même club en 2021. Peut être qu'en raison de la pandémie, il faudra augmenter le nombre de site pour certaines manifestations.

Début des compétitions U18, U15, U13 et U11 le samedi 26-09.

Rentrée du foot : U8 / U9 = SAMEDI 03 OCTOBRE - U6 / U7 = SAMEDI 03 ou 10 OCTOBRE 2020

Journée Nationale des Débutants le samedi 29 MAI 2021.

Plateaux de Pâques le samedi 10 AVRIL 2021

Futsal : finale départementale samedi 20 FEVRIER 2021 , finale régionale le 6 MARS 2021.

.....

Les coupes chez les jeunes.

Contrairement aux seniors, le scénario prévu pour les coupes est semblable aux saisons passées.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il n'est cependant pas exclu de devoir suivre le même schéma pour arriver à la fête du foot, si elle peut être organisée.

Fête du foot en famille et donc finales de la coupe de la Manche U18, U15 et U13 les 12 ET 13 JUIN 2021 à Bricquebec en Cotentin.

Finale départementale « festival foot u13 » le Samedi 03 AVRIL 2021.

Finale régionale « festival foot u13 » le Samedi 08 MAI 2021.

Finale des challenges u11 le Dimanche 20 JUIN 2021.

Le contexte actuel

1) Compte-tenu de la situation sanitaire, le début des compétitions a donc lieu le samedi 26 septembre.

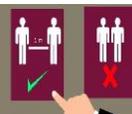
On demande donc aux clubs de tout mettre en œuvre pour être prêt le week-end de la reprise. (pas de reports...)

2) Vous êtes ce soir un représentant par club, vous êtes notre relais dans les clubs, merci de communiquer avec vos collègues.

Recommandations COVID



- **Nommer un Référent COVID** : « Sa mission est d'effectuer le suivi sanitaire, coordonner la mise en œuvre du dispositif ou encore vérifier l'application et le respect des mesures d'hygiène. »
- **Port du masque obligatoire** à partir de 11 ans dans l'enceinte du stade. Seul(e)s les joueuses/joueurs peuvent le retirer avant de rentrer sur le terrain.
- Utiliser une **gourde personnelle**
- Matériel pédagogique manipulé seulement par l'éducateur
- **Désinfecter le matériel et les vestiaires**
- Mettre à disposition **du gel hydro-alcoolique, du savon et du produit désinfectant**
- Matérialiser un **sens de circulation**
- **Limiter l'accès aux vestiaires et aux terrains** aux personnes extérieures
- **Dans la mesure du possible**, limiter le nombre de personnes dans les vestiaires
- **Aérer** au maximum les endroits clos



Recommandations COVID



- **Organisation Plateaux / Modules / Matches (U6 à U18)**

- Réduire le nombre d'équipes sur les plateaux

(Maximum 10 -> U6/U7 et maximum 8 -> U8/U9 puis 4 équipes -> à partir des U11)

- Port du masque sur le banc de touche sauf pour l'éducateur

- Avant match :

Venir avec ses propres chasubles

Les enfants doivent venir habillés

Seuls les éducateurs et les enfants peuvent accéder au terrain

Etablir un sens de circulation et de rotation des matchs

- Après match :

Pas de protocole d'après-match

Goûters individuels préalablement distribués à l'éducateur

Vestiaires si besoin

Signalisation pour le respect des distanciations dans les douches/vestiaires

Recommandations COVID



Questions	Réponses
Si une équipe nous sollicite pour le report d'une rencontre en cas de 4 cas positifs, ont-ils l'obligation de fournir des certificats médicaux individuels pour ces 4 joueurs ou un médecin peut attester une seule fois qu'il y a 4 cas de covid dans l'équipe?	Le médecin peut établir une attestation pour une ou plusieurs personnes, à partir de 4 cas positifs
Est-ce que le bordereau d'émergence confirmant la prise de connaissance individuelle du questionnaire est obligatoire et doit être réalisé avant chaque rencontre pour l'ensemble des clubs?	Oui c'est obligatoire, uniquement pour le groupe du match susceptible de croiser l'équipe adverses.
Est-ce qu'il peut y avoir des réserves/sanctions si le club recevant ne respecte pas le protocole sanitaire que ce soit vis-à-vis des arbitres ou de l'équipe adverses?	Non, il appartient à chacun d'avoir une attitude responsable et citoyenne.
Est-ce que l'arbitre peut décider de ne pas faire jouer une rencontre si le protocole n'est pas respecté?	Non, l'arbitre n'a pas ce pouvoir.
J'ai un seul cas de covid dans mon club, que dois je faire?	Contactez l'ARS qui vous donnera les mesures à prendre.

Points JEUNES U.6 à U.13

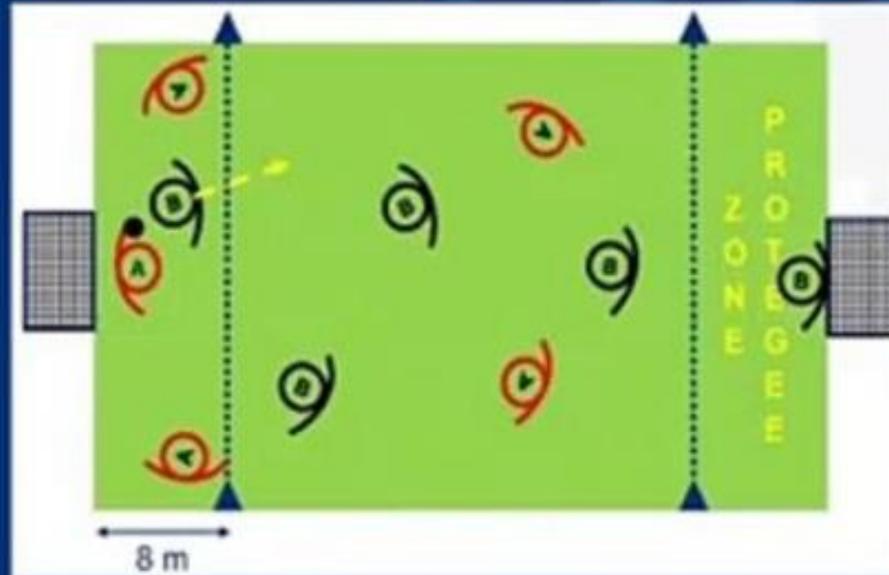
- Evolution des pratiques u6 à u9
- Evolution des règles
- Feuille de matchs u6/u9 et bilan de la saison dernière
- Feuille de matchs u11
- Le label

Réunions de chaque secteur :



- SECTEUR A : Lundi 21 septembre -
- SECTEUR B : Mardi 15 septembre – BRICQUEBEC – 19H15
- SECTEUR C :
- SECTEUR D : Lundi 21 septembre – CARENTAN – 19H15
- SECTEUR E : Jeudi 24 septembre – SAINT LO – 19H15
- SECTEUR F : Lundi 28 septembre – GAVRAY – 19H15
- SECTEUR G : Mardi 22 septembre – Granville – 19h
- SECTEUR H : Jeudi 24 septembre – AVRANCHES – 20H15

MODÉLISATION DES PRATIQUES



« RELANCE PROTÉGÉE »

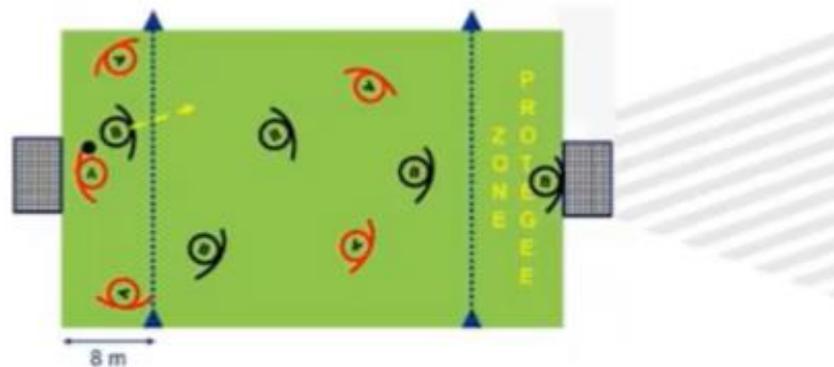
CATÉGORIES U7 & U9

FICHE SYNTHÉTIQUE - RELANCE PROTÉGÉE U7 & U9

Suite au constat du nombre très important de **ballons perdus lors des ouvertures de jeu en U7-U9**, la FFF propose un **nouvel outil pédagogique** qui est la « **relance protégée** ».

Objectif :

Cette **nouvelle règle** a pour mission de permettre aux jeunes joueurs et joueuses U7 / U9 de se trouver dans une **situation plus confortable lors des remises en jeu**. (Relance du GDB, Coup de pied de but)



FICHE SYNTHÉTIQUE - RELANCE PROTÉGÉE U7 & U9

La relance protégée est mise en place pour les catégories U7 et U9 lors de 2 situations:

- 1) Le **Gardien de but est en possession** du ballon à la main. (le gardien peut relancer à la main ou au pied)
- 2) La réalisation **du coup de pied de but.** (Uniquement au pied)

La zone protégée correspond à la **largeur du terrain** sur une longueur de **8 mètres**.

Lors de la relance, **l'équipe adverse** doit se replacer entièrement **derrière la zone protégée**. (8 mètres)

Les joueurs adverses pourront entrer dans la zone lors de 3 situations :

- Le ballon est contrôlé ou touché par un partenaire du porteur de balle
- Le ballon franchit la ligne de la zone protégée
- Le ballon sort des limites du terrain

RAPPEL du Mode Opérateur

- Les feuilles de présence seront disponibles sur le site du district par clubs préremplies
- 3 ou 4 extractions par an seront faites
- **Le club imprimera ses feuilles, remplira une feuille lors de chaque plateau, et la remettra au responsable de plateau qui nous la retournera avec la feuille de plateau dans les 72 heures.**
- **Adresse mail : plateauxu6-9@manche.fff.fr**
- Le club qui viendra sans sa feuille établira une feuille vierge. (prévoir des feuilles vierges pré imprimées dans le sac avec les maillots et le listing)



LE FOOTBALL DES ENFANTS



U 10 / U 11

&

U 12 / U 13

LOIS DU JEU : LE COUP DE PIED DE BUT



LOI DU JEU 16 (appliquée au 01/09/20)

Lors d'un coup de pied de but, le ballon sera placé dans la zone virtuelle « 6m x 9m » (délimitée par la largeur des montants de but et allant jusqu'à la hauteur du point de penalty).

Comme au football à 11, les **adversaires** devront se trouver **à l'extérieur** de la surface de réparation (26x13m) jusqu'au botté du ballon.

Les joueurs de l'équipe bénéficiant du coup de pied de but **peuvent se trouver à n'importe quel endroit sur le terrain.** (à l'extérieur ou l'intérieur de la surface de réparation)

Après le botté du ballon, les adversaires ont la possibilité de pénétrer dans la surface de réparation même si celui-ci n'en est pas encore sorti.





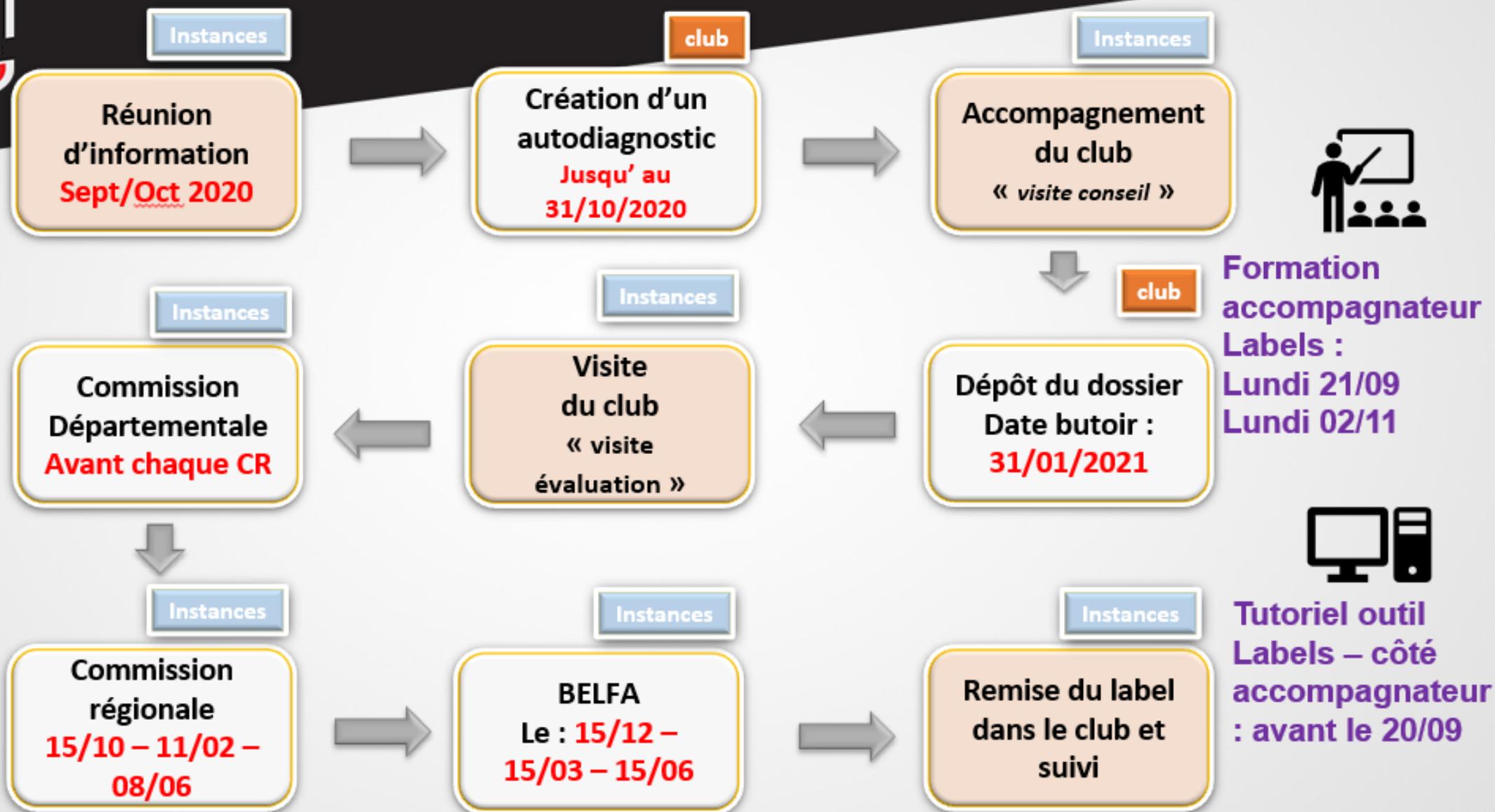
LE LABEL ET LA LICENCE CLUB FEDERAL

Supprimer le système du « TOUT ou RIEN »



Label Jeune – EFF : Echancier


L'outil
Label est
ouvert
(en janvier
pour le Label
Futsal)



Quelques rappels réglementaires

Horaires, dates, FMI, saisie des résultats échiquier u11

Circulaire fédérale qui précisent les nouvelles règles,

RAPPELS

Pour les challenges U11, le résultat des rencontres doit être saisi sur FootClubs **avant le dimanche 10h00**. La feuille de match papier doit être renvoyée au District dans les 72h.

▫ Feuilles de matchs u11

Pour les modules U11, une feuille de match papier doit être complétée puis renvoyée au District dans les 72h après chaque journée du module.

Une feuille de module récapitulative sera également à remplir et à nous retourner après la dernière journée du module dans les 72h .

RAPPEL DE L'ADRESSE
POUR LES MODULES U11

fdmu11@manche.fff.fr

Changement de Date

1/ A la demande des clubs, toute demande de changement de date ne pourra être examinée par l'organisme responsable qu'à la condition absolument indispensable d'être présentée à cet organisme, 5 JOURS au moins avant la date fixée pour le match,

accompagnée de l'accord écrit du club adverse. (pour les jeunes , procédure de demande de report via footclubs)

Changement d'horaires

3/ A la demande des clubs, toute demande de changement d'horaire devra être transmise au District avant le mercredi précédant le match, accompagnée de l'accord écrit du club adverse. (pour les jeunes , procédure de demande de report via footclubs)

Nouveau

La circulaire sur l'application de l'article 167 des règlements généraux FFF

Pour comprendre comment cet article doit être appliqué, il faut définir les notions d'équipes supérieure et inférieure. La Commission Fédérale des Règlements et Contentieux, à l'occasion d'un contentieux relatif à l'application de l'article 167, est venue indiquer que : « la notion d'équipe supérieure doit s'entendre de l'équipe engagée dans une compétition de niveau hiérarchique supérieur à laquelle un joueur peut participer sans avoir à justifier d'une autorisation médicale de surclassement » (CFRC du 08.07.2015, appel du F.C. MONTCEAU BOURGOGNE). Cette position a été réaffirmée à plusieurs reprises par la CFRC et constitue aujourd'hui une jurisprudence établie.

Lorsque l'on veut savoir, face à une situation d'espèce, s'il y a lieu d'appliquer l'article 167, il appartient alors d'examiner successivement les 4 critères suivants :

1. la catégorie d'âge du joueur concerné
2. les catégories d'âge auxquelles sont ouvertes les compétitions concernées
3. l'obligation ou non pour ce joueur de bénéficier d'un surclassement pour participer à ces compétitions
4. le niveau hiérarchique des compétitions concernées

Exemple

Cas du joueur qui a joué en Championnat National U17 et qui veut jouer le week-end suivant en Championnat Régional 1 U18 tandis que l'équipe engagée en Championnat National U17 n'a pas de match à disputer.

Ce joueur est-il soumis à l'interdiction prévue au paragraphe 2 de l'article 167 ?

Critère 1 : le joueur est de catégorie U17.

Critère 2 : le CN U17 est ouvert aux U17 et aux U16 + aux U15 avec un surclassement / le CR1 U18 est ouvert aux U18 et U17 + aux U16 avec un surclassement.

Critère 3 : un joueur U17 peut jouer en CN U17 et en CR1 U18 sans avoir besoin d'un surclassement.

Critère 4 : le CN U17 est une compétition de niveau hiérarchique supérieur par rapport au CR1 U18 (compétition nationale contre compétition régionale).

Conclusion : pour le joueur U17, l'équipe engagée en CN U17 est une équipe supérieure par rapport à l'équipe engagée en CR1 U18.

L'interdiction du 167.2 s'applique : le joueur U17 ne peut pas jouer avec l'équipe CR1 U18 de son club dès lors qu'il a participé au dernier match de l'équipe de son club engagée en CN U17, qui n'a pas de match à disputer le même jour ou le lendemain.

Exemple

Reprenons l'exemple précédent, mais en changeant la catégorie d'âge du joueur.

Critère 1 : le joueur est de catégorie U16

Critère 2 : le CN U17 est ouvert aux U17 et aux U16 + aux U15 avec un surclassement / le CR1 U18 est ouvert aux U18 et U17 + aux U16 avec un surclassement.

Critère 3 : un joueur U16 peut jouer en CN U17 sans surclassement mais a besoin d'un surclassement pour jouer en CR1 U18.

Conclusion : pour le joueur U16, l'équipe engagée en CN U17 n'est pas une équipe supérieure par rapport à l'équipe engagée en CR1 U18.

Il n'y a pas besoin d'examiner le critère 4.

En résumé, l'équipe CN U17 est supérieure à l'équipe CR1 U18 pour le joueur U17 mais pas pour le joueur U16.

Le critère du surclassement est donc fondamental : l'équipe A est supérieure à l'équipe B pour le joueur X, si et seulement si le joueur X peut jouer avec A et B sans avoir besoin d'un surclassement.

Tableau récapitulatif

Avant de lire le tableau, prendre en compte les 3 indications ci-après :

1. Le tableau est basé sur l'architecture suivante : chaque championnat (National, Régional et Départemental) est ouvert à **2 catégories d'âge sans surclassement** et à **une 3^{ème} catégorie d'âge avec surclassement** (compétition U19 ouverte aux U19 et U18 + aux U17 surclassés ; compétition U18 ouverte aux U18 et U17 + aux U16 surclassés...etc.). Si une Ligue ou un District a une architecture différente, le tableau devra être adapté.

2. **Le tableau se lit uniquement de manière verticale**, colonne par colonne, étant entendu que chaque colonne correspond à un joueur de catégorie d'âge distincte.

Outre la première ligne correspondant aux joueurs, toute case du tableau correspond à une équipe identifiée par le championnat auquel elle participe.

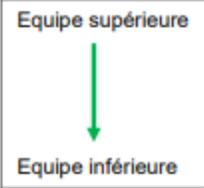
Toute équipe indiquée dans le tableau est, pour le joueur concerné, supérieure aux équipes situées en-dessous d'elle, et ce dans chacune des deux sous-colonnes relatives au joueur.

3. Dans chaque colonne, ne figurent que les équipes avec lesquelles le joueur concerné peut jouer **sans avoir besoin d'un surclassement**, puisque comme expliqué ci-avant, dès lors que le joueur évolue avec un surclassement, la notion d'équipe supérieure ne trouve pas à s'appliquer.

Joueur U19	Joueur U18		Joueur U17		Joueur U16		Joueur U15		Joueur U14		Joueur U13	
CN U19	CN U19		CN U17		CN U17							
R1 U19	R1 U19	R1 U18	R1 U18	R1 U17	R1 U17	R1 U16	R1 U16	R1 U15	R1 U15	R1 U14	R1 U14	R1 U13
R2 U19	R2 U19	R2 U18	R2 U18	R2 U17	R2 U17	R2 U16	R2 U16	R2 U15	R2 U15	R2 U14	R2 U14	R2 U13
R3 U19	R3 U19	R3 U18	R3 U18	R3 U17	R3 U17	R3 U16	R3 U16	R3 U15	R3 U15	R3 U14	R3 U14	R3 U13
D1 U19	D1 U19	D1 U18	D1 U18	D1 U17	D1 U17	D1 U16	D1 U16	D1 U15	D1 U15	D1 U14	D1 U14	D1 U13
D2 U19	D2 U19	D2 U18	D2 U18	D2 U17	D2 U17	D2 U16	D2 U16	D2 U15	D2 U15	D2 U14	D2 U14	D2 U13
D3 U19	D3 U19	D3 U18	D3 U18	D3 U17	D3 U17	D3 U16	D3 U16	D3 U15	D3 U15	D3 U14	D3 U14	D3 U13

Quelques cas rencontrés dans notre district

Joueur U16	
CN U17	
R1 U17	R1 U16
R2 U17	R2 U16
R3 U17	R3 U16
D1 U17	D1 U16
D2 U17	D2 U16
D3 U17	D3 U16



Dans la colonne relative au joueur U16, l'équipe R1 U16 est située au-dessus de l'équipe R2 U17 qui est elle-même située au-dessus de l'équipe D2 U16.

Le joueur U16 peut jouer sans surclassement avec ces trois équipes et celle qui évolue au plus haut niveau hiérarchique est l'équipe R1 U16 ($R1 > R2 > D2$).

Pour le joueur U16, l'équipe R1 U16 est donc une équipe supérieure par rapport à l'équipe R2 U17 et à l'équipe D2 U16, tandis que l'équipe R2 U17 est supérieure à l'équipe D2 U16.

Pour rappel, dans la colonne relative au joueur U16, on trouve des équipes U17 et U16 mais pas d'équipes U18 car le tableau est construit sur le principe selon lequel un joueur U16 a besoin d'un surclassement pour jouer dans une équipe U18 : donc pour le joueur U16, une équipe U18 n'est pas une équipe supérieure par rapport à une équipe U17 ou U16.

Un joueur u16 qui revient en u18 d1 qui a joué en u18 r1, r2 ou r3, n'est pas considéré comme ayant joué en équipe supérieure. Par contre, Un joueur u17 qui revient en u18 d1 qui a joué en championnat national u17 (Avranches cette saison) sera considéré comme ayant joué en équipe supérieure.

Le joueur concerné est U14 et son club a une équipe en R1 U14, une équipe en R3 U15, une équipe en R3 U14 et une équipe en D2 U15.

Joueur U19	Joueur U18		Joueur U17		Joueur U16		Joueur U15		Joueur U14		Joueur U13	
CN U19	CN U19		CN U17		CN U17							
R1 U19	R1 U19	R1 U18	R1 U18	R1 U17	R1 U17	R1 U16	R1 U16	R1 U15	R1 U15	R1 U14	R1 U14	R1 U13
R2 U19	R2 U19	R2 U18	R2 U18	R2 U17	R2 U17	R2 U16	R2 U16	R2 U15	R2 U15	R2 U14	R2 U14	R2 U13
R3 U19	R3 U19	R3 U18	R3 U18	R3 U17	R3 U17	R3 U16	R3 U16	R3 U15	R3 U15	R3 U14	R3 U14	R3 U13
D1 U19	D1 U19	D1 U18	D1 U18	D1 U17	D1 U17	D1 U16	D1 U16	D1 U15	D1 U15	D1 U14	D1 U14	D1 U13
D2 U19	D2 U19	D2 U18	D2 U18	D2 U17	D2 U17	D2 U16	D2 U16	D2 U15	D2 U15	D2 U14	D2 U14	D2 U13
D3 U19	D3 U19	D3 U18	D3 U18	D3 U17	D3 U17	D3 U16	D3 U16	D3 U15	D3 U15	D3 U14	D3 U14	D3 U13

Joueur U14	
R1 U15	R1 U14
R2 U15	R2 U14
R3 U15	R3 U14
D1 U15	D1 U14
D2 U15	D2 U14
D3 U15	D3 U14



En application des principes rappelés ci-avant, l'équipe R1 U14, pour le joueur U14, est supérieure aux équipes R3 U15, R3 U14 et D2 U15.

Les équipes R3 U15 et R3 U14 sont, pour le joueur U14, supérieures à l'équipe D2 U15.

Attention : l'équipe R3 U15 n'est pas supérieure à l'équipe R3 U14, et inversement, dès lors que ces deux équipes évoluent au même niveau hiérarchique (Régional 3).

Par ailleurs, un joueur u13 qui revient en u13 d1 qui a joué en u15 r1, ou r2, n'est pas considéré comme ayant joué en équipe supérieure. Par contre, Un joueur u13 qui revient en u13d1 qui a joué en championnat u14 r1 ou r2 sera considéré comme ayant joué en équipe supérieure.

F.M.I

VI. FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI) :

Formalités d'après-match :

Le club recevant a l'obligation **de transmettre la FMI le jour du match**. En cas de non-respect de cette obligation, les sanctions prévues au barème financier de la Ligue de Normandie s'appliqueront.

Difficulté de connexion FMI :

A défaut de pouvoir utiliser la FMI avant le début d'une rencontre, les clubs doivent obligatoirement recourir à une feuille de match papier.

Dans ce cas, les clubs doivent avoir la faculté de présenter un listing de leurs licenciés, préalablement imprimé par le biais de FootClubs.

FMI

- Vérifier et réinitialiser les identifiants Footclub
- Vérifier sur le compte Footclub servant à la FMI que les équipes engagées soient bien cochées
- Attention aux ententes(ça c'est nous mais bien nous le préciser)
- Préparer les équipes sur le site <https://fmi.fff.fr>
- Charger les données du match sur la tablette le jour du match dans la matinée et non à 14 h
- Une feuille de match est obligatoire quelque soit la catégorie et établie avant le début du match, un match ne peut se dérouler sans feuille de match

Modification des règlements

- Un travail est en cours sur les règlements de compétitions de jeunes.
- Reports en cas d'intempérie, (inversion ou terrain de repli dans un créneau horaire à fixer)
- Matches devant se dérouler quand la situation du championnat ou de coupe l'exige, (à la discrétion de la commission)
- Nous vous tiendrons informés de la suite

Réunion capitaines d'équipes
en instance de réflexion avec la
commission formation

Le foot à l'école



Date à retenir :

- Formation « foot à l'école » aura lieu **le vendredi 6 Novembre 2020** au district de football de la Manche.
(Prendre contact directement avec le district avant le mardi 3 Novembre 2020)

Les **objectifs** de cette formation sont les suivants :

- Cette formation permet d'obtenir **l'habilitation** de la part de la CPD EPS Manche.
- Connaitre le projet éducatif.
- Connaitre les vertus éducatives de l'activité « football » aux élèves du cycle 2 et 3 et ce dans la mixité.

Pour rappel :

Le district pourra prendre contact et intervenir avec l'école ou la classe concernée seulement après son inscription officielle sur le site footalecole.fff.fr

Nous viendrons par la suite vous informer (clubs et éducateurs) de l'inscription des écoles dans votre secteur.

DATES		JUIL	AOÛT					SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE			JANVIER							
Numéro semaine		30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	53	01	02	03	04		
Samedi		S 25	S 01	S 08	S 15	S 22	S 29	S 05	S 12	S 19	S 26	S 03	S 10	S 17	S 24	S 31	S 07	M 10	S 14	S 21	S 28	S 05	S 12	S 19	S 02	S 09	S 16	S 23	S 30	
Dimanche		D 26	D 02	D 09	D 16	D 23	D 30	D 06	D 13	D 20	D 27	D 04	D 11	D 18	D 25	D 01	D 08	M 11	D 15	D 22	D 29	D 06	D 13	D 20	D 03	D 10	D 17	D 24	D 31	
JEUNES MASCULINS																														
National U19	14					J 01	J 02	J 03	J 04	J 05	J 06	J 07	J 08	J 09		J 10	MR	J 11	J 12	J 13	J 14	C	MR	MR	C/MR	J 15	J 16	C/MR		
U18 Régional 1	14									J 02	C	J 03	J 04	MR	C/MR	J 05	MR	J 06	J 01	J 07	J 08	J 09	MR		MR	J 10	J 11	J 12		
U18 Régional 2	14									J 02	C	J 03	J 04	MR	C/MR	J 05	MR	J 06	C/MR	J 07	J 08	J 09	MR		MR	J 10	J 11	J 12		
U18 Régional 3	12									J 01	C	J 02	J 03	MR	MR	J 04	MR	J 05	MR	J 06	J 07	J 08	MR		MR	J 09	J 10	J 11		
U18 Régional 3	10											J 01	J 02	MR	MR	J 03	MR	J 04	MR	J 05	J 06	J 07	MR		MR	J 08	J 09	MR		
Coupe Gambardella U18										1 T		2 T		3 T		4 T				FIN R			1 T			1/32			1/16	
Coupe de Normandie U18																														
U18 District											B1	CH1	B2	B3	MR	MR	J1 A	MR	J2 A	CH2	J3 A	J4 A	J5 A	MR	MR	MR	MR	CH3	J1 P	
National U17	14						J 01	J 02	J 03	J 04	J 05	J 06	J 07	J 08		J 09		J 10	J 11	J 12	J 13		MR	MR	MR	J 14	J 15	J 16		
U16 Régional 1	12									J 01		J 02	J 03		MR	J 04		J 05	MR	J 06	J 07	J 08			MR	J 09	J 10	J 11		
U16 Régional 2	10											J 01	J 02		MR	J 03		J 04	MR	J 05	J 06	J 07			MR	J 08	J 09	MR		
U15 Régional 1	12									J 01	J 10	J 02	J 03	MR	C/MR	J 04	MR	J 05	J 11	J 06	J 07	J 08	J 09	⊗	⊗	S R	⊗	C		
U15 Régional 2	12									J 01	J 10	J 02	J 03	MR	C/MR	J 04	MR	J 05	J 11	J 06	J 07	J 08	J 09	⊗	⊗	S R	⊗	C		
U15 Régional 2	10										J 09	J 01	J 02	MR	C/MR	J 03		J 04	MR	J 05	J 06	J 07	J 08	⊗	⊗	S R	⊗	C		
U14 Régional	08									J 01	J 02	J 03	MR	MR	MR	J 04	MR	J 05	J 06	MR	J 07	MR				J 01	J 02	MR	J 03	
Coupe de Normandie U15															1 T														2 T	
U15 District											B1	CH1	B2	B3	MR	MR	J1 A	MR	J2 A	CH2	J3 A	J4 A	J5 A	MR	MR	MR	CH3	J1 P	FUT	
U13 Régional 1 & 2 - Phase 2	08																							⊗	⊗	⊗	⊗	⊗		
Festival Foot U13																														
Coupe Normandie U13																									C	C		C	C	
U13 District											B1	B2	B3	MR	MR	MR	CH1	MR	J1 A	J2A	J3A	CH2	J4			FUT MR	FUT MR	CH3	J5A	
U11 District											M1,1	M1,2	M1,3	MR	MR	MR	CH1	MR	M2,1	M2,2	M2,3	MR	CH2					CH3	M3,1	
U6-7-8-9																														
Vacances scolaires		Reprise mardi 1er septembre 2020												17 octobre 2020 2 novembre 2020										19 12 2020 04 01 2021						

DATES		FEVRIER				MARS				AVRIL				MAI				JUN						
Numéro semaine		05	06	07	08	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		22	23	24	25	26		
Samedi		S 06	S 13	S 20	S 27	S 06	S 13	S 20	S 27	S 03	S 10	S 17	S 24	S 01	S 08	M 12	S 15	S 22	S 29	S 05	S 12	S 19	S 26	
Dimanche		D 07	D 14	D 21	D 28	D 07	D 14	D 21	D 28	D 04	D 11	D 18	D 25	D 02	D 09	J 13	D 16	D 23	D 30	D 06	D 13	D 20	D 27	
JEUNES MASCULINS																								
National U19	14	J 17	J 18	C/MR	MR	J 19	C/MR	J 20	J 21	C/MR	J 22	J 23	MR	J 24	J 25		J 26	1/4	1/2	FIN				
U18 Régional 1	14	J 13	J 15	J 14	MR	J 16	J 17	J 18	J 19	MR	J 20	J 21	J 22	MR	J 26		J 23	MR	J 24	J 25				
U18 Régional 2	14	J 13	J 15	J 14	MR	J 16	J 17	J 18	J 19	MR	J 20	J 21	J 22	MR	J 26		J 23	MR	J 24	J 25				
U18 Régional 3	12	MR	J 12			J 13	J 14	J 15	J 16	MR	J 17	J 18	J 19	MR	MR		J 20	MR	J 21	J 22				
U18 Régional 3	10	MR	MR			J 10	J 11	J 12	J 13	MR	J 14	J 15	J 16	MR	MR		J 17	MR	J 18					
Coupe Gambardella U18				1/8			1/4			1/2			FIN											
Coupe de Normandie U18																								
U18 District		J2 P	J3 P	MR	MR	MR	CH 4	J4 P	J5 P	MR	J6 P	J7 P	1/8	MR	MR	1/4		J8 P	1/2	J9 P	F			
National U17	14	J 17	J 18	MR	MR	J 19	J 20	J 21	J 22	J 23	J 24	MR	J 25	J 26				1/4	1/2	FIN				
U16 Régional 1	12		J 12			J 13	J 14	J 15	J 16		J 17	J 18	J 19		MR		J 20	MR	J 21	J 22				
U16 Régional 2	10		MR			J 10	J 11	J 12	J 13		J 14	J 15	J 16		MR		J 17		J 18					
U15 Régional 1	12	J 12	J 13	X		X	J 14	J 15	J 16	C/MR	J 17	J 18	J 19	C/MR	J 22		J 20	C/MR	J 21	C				
U15 Régional 2	12	J 01	J 02	X		X	J 03	J 04	J 05	C/MR	J 06	J 07	J 08	C/MR	J 11		J 09	C/MR	J 10	C				
U15 Régional 2	10		J 01	X		X	J 02	J 03	J 04	C/MR	J 05	J 06	J 07	C/MR	C/MR		J 08		J 09					
U14 Régional	08	J 04	J 05	MR		MR	J 06	J 07	J 08	MR	J 09	J 10	J 11		MR		J 12	MR	J 13	J 14				
Coupe de Normandie U15										3 T				4 T	1/8			1/4		1/2		FIN		
U15 District		J2 P	J3 P	MR FD Fut	MR	MR FR Fut	CH 4	J4 P	J5 P	MR	J6 P	J7 P	1/8	MR	MR	1/4		J8 P	1/2	J9 P	F			
U13 Régional 1 & 2 - Phase 2	08			X		X	J 01	J 02	J 03		MR	J 04	MR	S R			J 05		J 06	J 07				
Festival Foot U13										FIN D					FIN R						FIN			
Coupe Normandie U13				FIN D		FIN R																		
U13 District		MR	CH4	MR FD Fut	MR	MR FR Fut	J1 P	J2 P	J3 P	FIN D	MR 1/4	J4 P	MR	MR	MR	1/2	MR	J5 P	J6 P	J7 P	FIN			
U11 District		M3,2	M3,33	MR	MR	MR	M4,1	M4,2	M4,3	MR	CH4	M5,1	M5,2	MR	MR	MR	M5,3	CH5	M5,3			FIN		
U6-7-8-9																			JND					
Vacances scolaires				20 février 2021 08 mars 2021										24 avril 2021 au 10 mai 2021		Pont Ascension								

Stats licences au 12,09

	12/09/2020	12/09/2019	12/09/2018	12/09/2017	12/09/2016	12/09/2015
Libre / U19 - U18	540	602	667	642	624	575
Libre / U17 - U16	563	602	739	693	668	628
Libre / U15 - U14	652	874	977	828	864	784
Libre / U13 - U12	761	924	1092	1045	842	802
Libre / Football d'animation	1432	1954	1981	1599	1408	1359

3948

4956

5456

4807

4406

4148

1000 licenciés jeunes de moins qu'en 2019 et 2017, 1500 de moins que l'an passé!!!

on retombe sur les chiffres de 2015, les plus mauvais des 5 précédentes saisons

ps : 2015 ,n'avait pas été bon car on avait une grosse poussée suite au mondial 94 au brésil

Les équipes en ligue (5 de plus que la saison précédente)

les clubs manchois en ligue 2020 2021												
	u19 nat	u17 nat	U18 R1	U18 R2	U18 R3	U16 R1	U16 R2	U15 R1	U15 R2	U14 R1		
us avranches msm	1	1	1		1	1		1		1	7	
as cherbourg			1		0		1	1		1	4	
fc st lo			1	1			1	1		1	5	
es coutances				1	1		1	1		1	5	
cs carentan					1				1		2	
fceh					1				1	1	3	
us granville				1			1	1		1	4	
agneaux fc					1		1		1		3	
as valognes					1				1		2	
la brehalaise					1						1	
as tourlaville					1				1		2	
shvl					1		1				2	
usoc									1		1	
es pointe hague											0	
	41	1	1	3	3	9	1	6	5	6	6	41
			u19			1						
			u18			15						
			u17			1						
			u16			7						
			u15			11						
			u14			6						
						41						

Merci de votre participation,
bonne saison à tous